

Dominique Perben

“J’ai eu mon lot de trahisons”

INTERVIEW. Un an après son échec aux élections municipales, Dominique Perben, député de la 4^e circonscription de Lyon et 1^{er} vice-président du Conseil général du Rhône refuse d’être mis sur la touche : Musée des Confluences, Grand Stade, état de l’opposition et réforme des collectivités (voulue par Nicolas Sarkozy pour simplifier leurs compétences), il a un avis sur tout. Et le livre sans (trop) de langue de bois.

Quel regard portez-vous, un an après, sur votre échec aux élections municipales ?

Dominique Perben : J’ai eu mon lot de trahisons pendant la campagne. Peut-être aussi qu’en ayant annoncé mes intentions dès 2003 et ayant été insuffisamment disponible de 2003 à 2007, je suis devenu une cible cinq ans avant les élections. Et puis, surtout, on ne gagne pas une bataille électorale si on ne critique pas le sortant. L’opposition lyonnaise, qui a été pendant des années totalement atone et silencieuse, n’a pas créé les conditions d’une alternance. Pourquoi voulez-vous que les électeurs changent de maire si celui-ci n’est jamais critiqué ? Il n’y a aucune raison. Il ne peut y avoir d’alternance que s’il y a une opposition crédible dans la durée.

Est-ce le cas aujourd’hui ?

Je pense que l’opposition d’aujourd’hui est plus combative, plus crédible qu’elle ne l’était sous le précédent mandat.

Qui est le vrai chef de file de l’opposition aujourd’hui ?

Cela me paraît être Michel Havard, en tout cas c’est lui qui préside le groupe.

En tant que vice-président du Conseil général, estimez-vous qu’il faille poursuivre le projet du musée des Confluences malgré l’explosion du budget [61 millions en 1999, 161 millions aujourd’hui, N.D.L.R.] et le retard accumulé ?

Je n’ai pas changé d’avis : j’ai toujours défendu et je reste encore aujourd’hui très favorable à ce projet. Une fois réalisé, ce musée sera un très bel équipement culturel qui marquera l’agglomération, et qui donnera à Lyon une dimension cul-

turelle de niveau international. Le budget du Conseil général c’est 1,7 milliard ; le coût global de l’investissement, c’est 161 millions : ayons à l’esprit les ordres de grandeur. Cette somme est parfaitement à l’échelle de ce qu’est capable de réaliser le Département.

En quelle année ce musée sortira-t-il de terre ?

Ce n’est pas à moi de le dire, les aléas sont nombreux sur un chantier comme celui-là. Le projet rencontre des difficultés techniques, comme cela se produit sur d’autres projets. Mais on avance.

Autre grand projet, celui du Grand Stade. Est-ce que vous souhaitez que l’amendement défendu par les sénateurs Michel Mercier (Union centriste) et Gérard Collomb (PS) soit adopté à l’occasion de la prochaine loi sur le sport ? [Ce qui permettrait au Grand Stade de devenir un “projet d’intérêt général” et donc aux collectivités de financer ses infrastructures routières, NDLR].

Là encore je n’ai pas changé d’avis. Avoir un grand stade financé par le privé est une belle opportunité. Mais j’ai également toujours dit que la procédure de choix du site [celui de Décines, NDLR] a été extrêmement mal gérée par Gérard Collomb. Résultat, ce projet patine. Concernant l’amendement Collomb-Mercier il permet juste de construire l’échangeur routier, mais rien d’autre. Alors quand monsieur Collomb dit “*Tout dépend maintenant de l’Etat et de l’amendement*”, ce n’est pas exact. Cela étant, s’il y a un amendement bien écrit en terme de droit, je serai enclin à le voter.

Le député Philippe Meunier



(UMP) s’y était farouchement opposé...

Je ne suis pas sûr qu’il vote contre la prochaine fois si les choses sont préparées un peu convenablement. Mais je voudrais en revanche que l’on nous indique exactement ce que cela veut dire en termes de marché public : quelles sont les règles qui s’appliqueront à ce marché ? Est-

ce que ce sont celles du marché privé, du marché public, quelle est la valeur juridique exacte de l’amendement ? Toutes ces questions doivent être précisées.

Concernant la réforme des collectivités, une dizaine de maires des communes de l’Est lyonnais craignent, en étant absorbés par la

métropole⁽¹⁾, de devenir des “maires d’arrondissement”. Que leur répondez-vous ?

Le projet que je défends n’implique pas nécessairement d’englober ces communes. S’agissant du périmètre de la future métropole, il est souhaitable que l’on en vérifie la pertinence mais cela se fera avec les élus via une concertation approfondie, y

compris sur les éventuelles modifications du périmètre. Je n’exclus pas qu’aujourd’hui, certaines communes n’aient pas envie de rentrer dans le Grand Lyon mais qu’elles souhaitent, à terme, faire partie de la métropole.

Et les maires d’arrondissement de Lyon garderaient une vraie légitimité avec un véritable conseil municipal ?

Absolument. Le seul “risque” est, au contraire, qu’ils aient des compétences supplémentaires puisque Lyon deviendrait une ville ET un département, comme à Paris où les conseillers municipaux sont aussi des conseillers généraux.

Que deviendra le Conseil général ?

Si le projet de réforme est retenu par le Parlement, (la loi devrait être votée par les deux chambres en février-mars 2010 avec une application progressive dès 2012, NDLR), le département du Rhône serait réduit, avec environ 400 000 habitants répartis essentiellement sur le Beaujolais et les Coteaux du Lyonnais.

Ces territoires pourraient-ils être rattachés aux départements limitrophes ?

Le plus simple serait plutôt de maintenir le département du Rhône.

Et que deviendrait le musée des Confluences ?

Compte tenu de son emplacement, il devrait faire partie des équipements départementaux transférés à la métropole. Ce sont des choses que l’on sait faire, on l’a fait avec les lycées, les collèges.

AUDREY HENRION

1- La réforme entend renforcer l’intercommunalité en créant 11 nouvelles métropoles pour les plus grandes villes de France, hors Paris.